

ISSN 0154 - 2109



Agir pour  
la biodiversité



LE GRAND-DUC N°91 (ANNEE 2023)

# Recensement de la Grive draine (*Turdus viscivorus*) dans une pessière-sapinière du Livradois-Forez

*Auteur*

*François Lovaty*

[fr.lova@orange.fr](mailto:fr.lova@orange.fr)

**Résumé :** La Grive draine *Turdus viscivorus* a été recensée par la méthode de cartographie des territoires au printemps 2023 sur 70 ha de pessières-sapinières traitées en futaies irrégulières, en forêt domaniale du Breuil, située aux environs de 1000m d'altitude en Haute-Loire. Un effectif de 14 cantons sur 70 ha est constaté. Cette densité est nettement plus élevée que celles obtenues par le passé à de plus basses altitudes dans des chênaies d'Auvergne. Un coefficient de conversion a été calculé à partir des trajets effectués en IKA. Il permettra d'inventorier plus facilement les importantes superficies de résineux existant en Livradois-Forez.

## Introduction

---

En France, les effectifs de la Grive draine (*Turdus viscivorus*) sont actuellement estimés entre 300 000 et 900 000 couples, avec une précision de qualité moyenne (COMOLET-TIRMAN *et al.*, 2022). Cette grive étant chassable, entre 180 000 et 321 000 individus ont été tués, par exemple, pour la période 2013-2014 d'après les tableaux de chasse (COMOLET-TIRMAN *et al.*, 2021a). La tendance des effectifs de cette grive est stable à court terme, mais jugée en déclin sur le long terme, tandis que sa répartition resterait stable à court comme à long terme (COMOLET-TIRMAN *et al.*, 2021b).

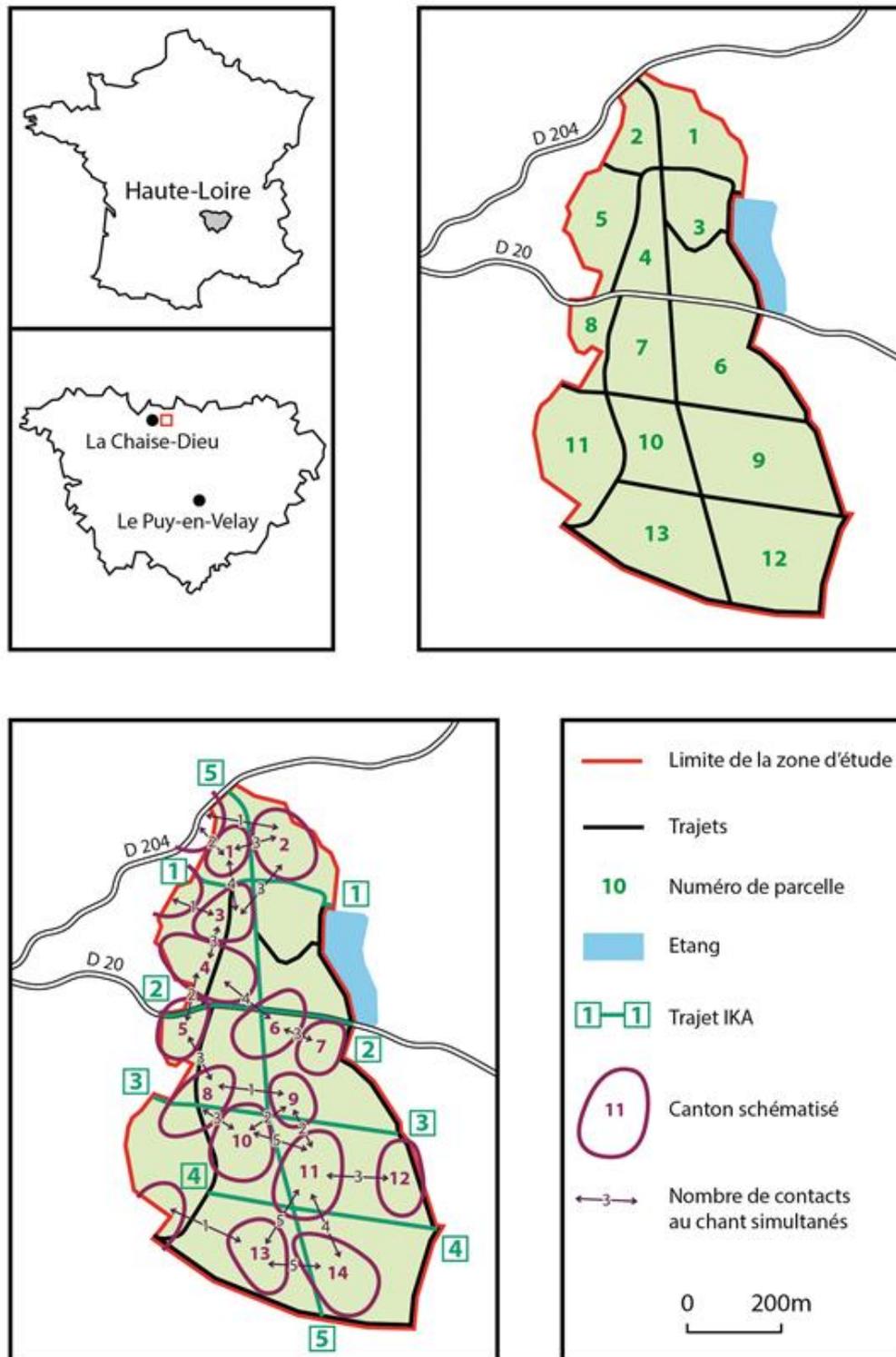
En raison de ses exigences spatiales à la saison de reproduction, une assez vaste superficie est nécessaire pour la recenser. En Auvergne, les plans quadrillés effectués depuis les années 1980 sont de superficie trop réduite pour appréhender correctement ses effectifs nicheurs. Les seules données sur des superficies de plusieurs centaines d'hectares ont été obtenues dans des chênaies de plaine et elles sont anciennes (LOVATY, 1980 et 2002).

Nous ne disposons pas de renseignements précis pour les secteurs de montagne en Auvergne. Un recensement de cette grive a été entrepris en 2023 dans une pessière-sapinière du Livradois-Forez, secteur du Massif Central très boisé, en majorité par des résineux.

## Terrain et méthodes d'étude

---

La forêt domaniale du Breuil (FIG.1) s'étend sur 67,71 ha (arrondis à 70 ha pour tenir compte de l'emprise des routes, allées et layons la traversant) sur la commune de la Chaise-Dieu (Haute-Loire). Le mode de traitement privilégié par l'Office National des Forêts est la futaie irrégulière. Les peuplements, répartis sur 13 parcelles, sont composés de Sapins et d'Épicéas. Quelques Pins sylvestres sont infiltrés dans ces peuplements. Le Hêtre et le Bouleau sont rares. Seule la partie est de la parcelle n°9 comprend un perchis de Pins sylvestres. Il n'y a pas de coupes à blanc ni de parcelles comprenant de jeunes arbres. L'ensemble forme un massif homogène d'arbres adultes. Les sapins les plus âgés (100 à 120 ans) sont implantés sur une partie de la parcelle n°3. De plus, cette forêt s'intègre à un vaste ensemble de boisements privés composés des mêmes essences.



**Figure 1.** Situation du terrain d'étude et distribution des cantons de Grive draine.

Les faibles variations de relief (1023 m à 1050 m) et le découpage des parcelles par une route, des allées ou des layons facilitent sa prospection. La méthode de cartographie des territoires peut s'appliquer facilement en parcourant toutes ces pistes. Cinq des trajets (FIG.1) ont servi à calculer un indice kilométrique d'abondance (IKA) et son coefficient de conversion.

## Résultats

---

### Cartographie des territoires

Les trajets ont été parcourus six fois chacun, du 6 mars au 31 mai 2023, en matinée, sans pluie ou vent. 14 cantons sont entièrement installés sur les 70 ha (FIG.1), soit une densité, exprimée sur 100 ha (superficie plus appropriée pour cet oiseau) de 20 cantons/100 ha. Toutefois, l'extrapolation de la densité à une superficie plus vaste que celle recensée a tendance à la surestimer.

Nous avons constaté l'installation tardive des chanteurs sur quatre des cantons, respectivement les 22 mars, 28 mars et 8 avril. Ce retard est confirmé par le fait que, sur ces quatre cantons, il y avait eu déjà de 5 à 7 occasions de les contacter avant leur première observation. En altitude, il y aurait donc des individus s'installant tardivement et hivernant probablement ailleurs.

Le rendement des observations est calculé sur les seuls contacts au chant des mâles, avec les trajets (lignes d'occasion) passant suffisamment proches de chaque canton. Un trajet est pris en compte autant de fois qu'il a été parcouru, dès lors qu'il a fourni au moins un contact au chant pour le canton concerné. Ce rendement est de 46%. Les six passages sur chacun des trajets ne sont donc pas superflus pour s'assurer d'avoir intercepté la totalité de la population établie (au seuil conventionnel de 95%).

Les cantons qui sont contigus doivent être différenciés par au moins une observation simultanée des mâles voisins (FIG.1). Sont considérés comme établis les cantons où trois contacts du mâle sont notés à trois visites différentes espacées chacune de quinze jours. Deux contacts doivent être obtenus avant la date du 15 avril, un après ou l'inverse, pour tenir compte des individus tardifs. Avec ce barème, les quatorze cantons sont validés.

### Indices kilométriques d'abondance

La méthode des IKA (FERRY & FROCHOT, 1958 et 1970) prévoit deux trajets, chacun en aller et retour, répétés de part et d'autre d'une date charnière. Les oiseaux sont notés d'un seul côté. Dans notre cas, le trajet est un aller simple et les oiseaux sont notés des deux côtés. La date charnière est le 15 avril. Sont retenus cinq trajets menés six fois de mars à mai, les trajets 1 à 4 à peu près parallèles et le trajet 5 traversant toute la zone d'étude (FIG.1). Pour simplifier, l'indice kilométrique est calculé à partir des seuls contacts au chant des mâles. La notation des chants se fait sans limitation de distance. Ainsi, des contacts non utilisables dans la cartographie des territoires, car lointains, ou pour le calcul du rendement, car obtenus à partir d'une occasion non prise en compte pour un canton, sont retenus.

Le but était d'obtenir un solide coefficient de conversion pour convertir les IKA en densité. Ce coefficient de conversion est le rapport de la densité/IKA.

Le tableau 1 montre que le coefficient de conversion ( $C=0,7$ ) est identique dans les deux zones définies lorsqu'on ne tient pas compte de la date charnière et que tous les chanteurs décelés au cours des six trajets sont comptabilisés. Si on respecte la date charnière, seuls les trois meilleurs comptes doivent être retenus. Le coefficient de conversion varie alors un peu plus, de 0,43 à 0,53 ( $M=0,45$ ).

**Tableau 1.** Calcul du coefficient de conversion (C) pour les IKA

Mars à fin Mai : les 6 trajets								
Zone	Parcelles	Surface (ha)	Trajets	Kms	Nombre de chanteurs	IKA	Densité sur 10 ha	C
Nord	N°1 à 5	20,4	1 et 5	7,05	18	2,55	1,96	0,76
Sud	N°6 à 13	47,3	3, 4 et 5	12,51	37	2,95	2,1	0,71
Mars à fin Mai : les trois meilleurs trajets								
Nord	N°1 à 5	20,4	1 et 5	3,525	13	3,68	1,96	0,53
Sud	N°6 à 13	47,3	3, 4 et 5	6,255	30	4,79	2,1	0,43

## Discussion

La Grive draine est nettement plus abondante dans cette pessière-sapinière que dans des chênaies de basse altitude. De 1975 à 1977, sur 239 ha de futaies de chênes âgés, en forêt domaniale de Moladier (Allier) sa densité avait été, respectivement, de 6,6, 5,8 et 2 cantons/100 ha, soit une moyenne de 4,8 cantons/100 ha. En forêt domaniale de Lespinasse (Allier), en 2000, sa densité globale, sur 913 ha comprenant tous les stades de la futaie régulière, était de 1,4 cantons/100 ha, culminant à 2,4 cantons/100 ha dans le stade de la futaie âgée.

Les effectifs de cette grive sont généralement plus élevés à l'étage montagnard (revue *in* ISSA & MULLER, 2015). Dans différentes forêts d'altitude du Jura, JOVENIAUX (2017) constate l'augmentation de ses effectifs depuis les années 1960. L'observateur qui circule en Livradois-Forez ne peut que constater la fréquence des chanteurs de Grive draine, puis l'importance des groupes fréquentant les prairies après la saison de reproduction. Toutefois, il convient de s'interroger sur l'influence de la structure des massifs forestiers. Cette grive est-elle aussi abondante dans les vastes sapinières homogènes, présentes par exemple sur les pentes des Monts du Forez, que dans les boqueteaux de résineux bordés de prairies ou dans des forêts de structure plus hétérogène?

Seuls des dénombrements standardisés peuvent y répondre. La méthode de cartographie des territoires nécessite d'assez vastes superficies pour recenser cette grive. La méthode des IKA reste plus facile à mettre en œuvre, le repérage précis des observations n'étant pas nécessaire. Dans les deux méthodes, le fait de marcher permet de mieux détecter et différencier ces grives dispersées sur des superficies importantes. Pour convertir en densité l'indice kilométrique, il faut évaluer un coefficient de conversion. Ce coefficient reste personnel, c'est son inconvénient. Mais il n'est pas forcément nécessaire de l'obtenir. Les indices kilométriques peuvent être comparés d'une année sur l'autre ou dans différents biotopes.

## Remerciements

---

À M. Mickaël COMBEUIL, de l'O.N.F., pour ses renseignements sur la forêt domaniale du Breuil et à mon fils Rémi, pour son aide à la cartographie.

## Bibliographie

---

- COMOLET-TIRMAN (J.), GAZAY (C.), QUAINTEENNE (G.) & WROZA (S.) 2021a. - Bilan du second rapportage au titre de la Directive Oiseaux :statuts et tendances des populations d'oiseaux de France (partie 1). *Alauda*, 89 :113-141.
- COMOLET-TIRMAN (J.), GAZAY (C.), QUAINTEENNE (G.) & WROZA (S.) 2021b. - Bilan du second rapportage au titre de la Directive Oiseaux :statuts et tendances des populations d'oiseaux de France (partie II). *Alauda*, 89 :203-229.
- COMOLET-TIRMAN (J.), QUAINTEENNE (G.), SIBLET (J.P.), WROZA (S.), BAL (G.), CHAMPAGNON (J.), COUZI (L.), CZAJKOWSKI (M.A.), DENIS (P.), FROCHOT (B.) & MULLER (Y.) 2022. – Estimation des populations d'oiseaux nicheurs de France métropolitaine. *Alauda*, 90 :133-150.
- FERRY (C.) & FROCHOT (B.) 1958. - Une méthode pour dénombrer les oiseaux nicheurs. *Terre & Vie*, 12 : 85-102.
- FERRY (C.) & FROCHOT (B.) 1970. – L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne : étude de deux successions écologiques. *Terre & Vie*, 24 : 153-250.
- ISSA (N.) & MULLER (Y.) Coord. 2015. - *Atlas des Oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale*. LPO, MNHN, SEOF. Delachaux & Niestlé, Paris.
- JOVENIAUX (A) 2017. – Dénombrement de l'avifaune nicheuse des forêts d'altitude du Jura. *Bourgogne Nature*,25 :249-274.
- LOVATY (F.) 1980 - L'abondance des oiseaux nicheurs à grands cantons dans les chênaies équiennes de la région de Moulins (Allier). *Alauda*, 48: 193-207.
- LOVATY (F.) 2002 - Densités de la Grive draine (*Turdus viscivorus*) à la saison de reproduction 2000 dans les futaies du massif forestier de Lospinasse (Allier). *Grand-Duc*, 60 : 34.